



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS - Commune de POMEROLS
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 AVRIL 2023 A 18H30**

L'an deux mille vingt trois, le 6 avril 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Le Maire, Laurent DURBAN au complexe sportif et culturel de marche gay, situé Avenue des Oliviers, Pomerols.

Présents :

Mrs Laurent DURBAN, Bernard ICHÉ, Jean-Louis LAUX, Franck LERICHE, Gérard ORTIZ, Claude STEKELOROM.

Mmes, Céline CAPDIVILA, Angelica LE-GOFF, Fabienne FABRE, Marie-Aimée POMAREDE, Sylvie SALVADOR, Nelly SORLI,

Mme Stéphanie BROUSSET, service administratif

Procuration :

M. Mickael DERRIEUX a donné procuration à M. Bernard ICHE

M. Christian RIBIERO a donné procuration à M. Laurent DURBAN

M. Thierry SICARD a donné procuration à M. Gérard ORTIZ

Mme Marie-Line THIEULES a donné procuration à Nelly SORLI

Absent :

Mme Ana BAYONA

M. le Maire met au vote le PV de la séance du conseil municipal du 10 janvier 2023 : **Adoption à l'unanimité.**

M. le Maire propose de nommer Mme Céline CAPDIVILA comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1/ **Marché de travaux de voirie : autorisation de signature du marché**
- 2/ **Création d'un parking en centre- ville : autorisation de signature du marché**
- 3/ **Marchés de performance énergétique :**
 - a) **Adhésion de la commune au groupement de commande entre la CAHM et lescommunes pour la rénovation et exploitation désinstallations d'éclairage public**
 - b) **Demande de subvention au titre du fond vert**
- 4/ **Adhésion de la commune au groupement de commande entre la CAHM et les communes membres pour les travaux de réseaux électriques, de courants forts et faibles et éclairage public**
- 5/ **Demande de subvention au titre su FAIC 2023**
- 6/ **Pôle médical - fixation des tarifs de location pour les professionnels de santé : Modification de la délibération N°10 du Conseil Municipal du 6 décembre 2022**
- 7/ **Modification du tableau des emplois: création d'un emploi permanent à temps non Complet pour le pôle médical**
- 8/ **Convention d'adhésion à la mission remplacement du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault**
- 9/ **Désaffectation et déclassement du stade LE CAYLA et vente de la partie de la parcelle A246 située « Le Cayla » à la société PLATINIUM**
- 10/ **Convention avec le SICTOM pour les conteneurs enterrés**
- 11/ **Adoption des comptes de gestion 2022**
 - a) **Budget général**
 - b) **Budget du Campotel**
 - c) **Budget annexe du lotissement de Marche Gay**
- 12/ **Adoption des comptes administratifs**
 - a) **Budget général**
 - b) **Budget du Campotel**
 - c) **Budget annexe du lotissement de Marche Gay**
- 13/ **Affectation des résultats de l'exercice 2022**
 - a) **Budget général**
 - b) **Budget du Campotel**

c) Budget annexe du lotissement de Marche Gay

14/ Vote des taux d'imposition pour l'année 2023

15/ Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget général

16/ Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget annexe du lotissement Marche GAY

17/ Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023

1- Marché de travaux de voirie : autorisation de signature du marché

Il est proposé aux membres du Conseil d'autoriser Mr le Maire à signer le marché à bons de commande pour les travaux de voirie sur la commune. Trois entreprises ont répondu : EUROVIA, GUINTOLI et EIFFAGE. La commission d'appel d'offres est réunie le 4 avril 2022 pour analyser les offres et a décidé de retenir l'entreprise EIFFAGE, la mieux disante et de passer avec cette dernière un marché à bons de commande pour un montant maximum annuel de 750 000 € HT. Ce marché servira à l'entretien courant de voirie notamment la Place des Joncs, la Place des Roseaux etc.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

2- Création d'un parking en centre-ville : autorisation de signature du marché

Les travaux du nouveau parking ont commencé. Il est demandé aux membres du Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise EIFFAGE pour un montant de **171 538.50 € HT**

Pour rappel à ce montant là, il faut rajouter la somme de 28 850 € pour les travaux de démolition et les 15 000 € de maîtrise d'œuvre. Sachant qu'au début, nous avons prévu un budget de 263 000€ pour la création de ce parking. (En lançant l'appel d'offre, nous avons fait une économie de 60 000 € par rapport à l'estimé).

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

3- Marchés de performance énergétique :

a) Adhésion de la commune au groupement de commande entre la CAHM et les communes pour la rénovation et exploitation désinstallations d'éclairage public

b) Demande de subvention au titre du fond vert

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie, la commune cherche des solutions. Nous avons décidé pour l'instant comme de nombreuses communes d'éteindre le système d'éclairage de 23h à 5H la semaine et de 1H à 5H du matin de la nuit du samedi au dimanche.

La Communauté d'agglomération a constitué un groupement de commande pour lancer un ou plusieurs marchés globaux de performances et permettre à chaque membre du groupement de bénéficier de prix attractifs. Au vu des enjeux financiers liés à la hausse des prix de l'énergie, il est proposé aux membres du conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commande et de solliciter les aides de l'état au titre du fond vert à l'état qui a mis une somme d'argent à disposition des communes.

Le but étant que l'éclairage de notre commune reste allumé la nuit avec une baisse d'intensité de 75%.

Les autres communes vont délibérer également (notamment Portiragnes, Bessan, Montagnac etc..)

Les travaux devraient pouvoir commencer à être réalisés dernier trimestre 2023.

Mme Fabienne FABRE arrive à 18h36 et procède au vote à compter de l'ordre du jour N°3.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

4- Adhésion de la commune au groupement de commande entre la CAHM et les communes membres pour les travaux de réseaux électriques, de courants forts et faibles et éclairage public

La Communauté d'agglomération a constitué un groupement de commande pour les travaux de réseaux électriques, de courants forts et faibles et d'éclairage public. Il est proposé aux membres du conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commandes pour bénéficier à des prix attractifs.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

5- Demande de subvention au titre su FAIC 2023

Chaque année le conseil département a une somme à allouer à chaque commune de son canton. Il est proposé aux membres du Conseil de solliciter le Département pour financer au titre du FAIC 2023 une partie des travaux de voirie de la place des joncs et la place des roseaux, estimés à 150 000 € HT

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

6- Pôle médical - fixation des tarifs de location pour les professionnels de santé : Modification de la délibération N°10 du Conseil Municipal du 6 décembre 2022

Par délibération en date du 6 décembre 2022, le conseil municipal a fixé les tarifs de location des cabinets sur la base de montant HT au m2. A la demande du Trésorier, ces tarifs doivent être encaissés en TTC. Il est proposé aux membres du Conseil de les modifier de la façon suivante : 10 € TTC par m2 par mois au lieu de 8 € HT / 50€ TTC de charges mensuelles au lieu de 40 € HT

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

7- Modification du tableau des emplois: création d'un emploi permanent à temps non complet pour le pôle médical

La commune va recruter à compter du 1^{er} mai un adjoint administratif pour le pôle médical sur la base de 20 H /semaine. Cet emploi n'existe pas au niveau du tableau des effectifs. Il est donc proposé aux membres du conseil de créer un emploi permanent à temps non complet pour ce poste. Elle prendra son poste à compter du 1^{er} mai. Actuellement c'est la secrétaire que nous avons en Mairie qui fait la prise de rendez vous de Mme DUPOIRIEUX L'après midi au pôle médical.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

8 -Convention d'adhésion à la mission remplacement du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault

Afin de pallier à certaines absences d'agents en maladie, il est proposé aux membres du conseil de passer avec le centre de gestion une convention qui permettra à la commune de faire appel au CDG 34 pour des remplacements. Celui-ci se charge de trouver l'agent et de le rémunérer. La commune lui rembourse le montant du salaire, augmenté de 10 % (frais de gestion). Nous avons actuellement un employé aux services administratifs en maladie et nous rencontrons un problème une après midi par semaine pour assurer l'accueil de la mairie quand la nouvelle secrétaire est au pôle médical soit à un après midi par semaine soit 4 h. Les membres du Conseil sont invités à se prononcer. Nous essayons également de trouver une solution avec les communes voisines, s'ils peuvent nous mettre à disposition un employé pour accueillir et répondre aux téléphones et aux demandes de nos administrés.

Mme Nelly SORLI prend la parole et demande : «Le centre de gestion va nous donner quelqu'un pour 4H semaine ? »

M. le Maire lui répond : « La demande que l'on fait est de 4H pour un après midi ou nous aurions personne, ce n'est pas sur que nous ayons quelqu'un mais nous en avons fait la demande au cas où les communes voisines ne puissent pas nous dégager une personne. »

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

9- Désaffectation et déclassement du stade LE CAYLA et vente de la partie de la parcelle A246 située «Le Cayla » à la société PLATINIUM

Nous avons engagé les demandes de subventions pour la création du nouveau stade. Nous devons donc lancer les procédures administratives. La commune est propriétaire de la parcelle A 246 aménagée en partie en stade. Celui-ci n'est plus aux normes et nécessite d'importants travaux si la commune souhaite continuer à l'utiliser en conformité avec les normes et règlement en vigueur. Un projet de stade neuf est prévu dans le secteur de marche Gay, à côté du complexe sportif. La vente de l'assiette du stade permettra de financer le futur projet. Il est donc proposé aux membres du conseil de constater la désaffectation de l'utilité publique d'une partie de la parcelle A 246, après constat de la désaffectation de l'assiette du terrain de prononcer le déclassement de cette assiette du domaine public communal et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de la parcelle d'une superficie de 12 000 m2 à la société PLATINIUM pour un montant de 1 200 000 €, toutes taxes comprises, qui souhaite faire des résidences de standing et des villas de locations, sachant que la vente sera effective qu'une fois que le nouveau stade sera terminé et nous passerons ensuite l'acte de cession

Mme Nelly SORLI demande : « L'entreprise va attendre donc ? » M. le Maire lui répond : « Oui tout à fait, dans le compromis de vente, il sera stipulé que tant que le nouveau stade ne sera pas opérationnel, nous passerons pas l'acte définitif. Par contre on les autorisera à faire toutes les démarches administratives et d'urbanisme pour avancer dans leur projet ».

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

10- Convention avec le SICTOM pour les conteneurs enterrés

La commune souhaite enterrer les PAV situés sur le parking de la Mairie. Nous allons en mettre derrière l'église et sur le parking du nouveau lotissement de la route de Marseillan. Il convient de passer une convention avec le SICTOM pour l'acquisition de ces conteneurs et autoriser M. Le Maire à faire les travaux sur le parking de la mairie. La participation

de la commune porte sur le terrassement et la mise en place de cuve en béton puis le reste est mis en place par le SICTOM.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

11- Adoption des comptes de gestion 2022

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant et que ce document retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Il appartient au maire de présenter au Conseil Municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2022 établis par le comptable de la Trésorerie de Sète.

Le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis doit être conforme au compte administratif de la commune et les résultats doivent être identiques.

A) Budget Général

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 024 523,70	2 613 904,66	5 638 428,36
Titres de recette émis (b)	1 044 878,63	2 361 114,48	3 405 993,11
Réductions de titres (c)	50 000,00	339 413,00	389 413,00
Recettes nettes (d = b - c)	994 878,63	2 021 701,48	3 016 580,11
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 024 523,70	2 613 904,66	5 638 428,36
Mandats émis (f)	2 065 203,05	1 510 073,95	3 575 277,00
Annulations de mandats (g)		727,00	727,00
Depenses nettes (h = f - g)	2 065 203,05	1 509 346,95	3 574 550,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		512 354,53	
(h - d) Déficit	1 070 324,42		557 969,89

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

B) Budget Annexe du Campotel

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	245 029,24	22 241,17	267 270,41
Titres de recette émis (b)		2 350,00	2 350,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		2 350,00	2 350,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	245 029,24	22 241,17	267 270,41
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 350,00	2 350,00
(h - d) Déficit			

C'est la dernière fois que ce budget est présenté car il va être dissous car le campotel n'existe plus.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

C) Budget de Marche GAY

	SECTION D' INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 400 755,35	2 858 871,44	4 259 626,79
Titres de recette émis (b)	1 560 094,94	1 407 600,00	2 967 694,94
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 560 094,94	1 407 600,00	2 967 694,94
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 400 755,35	2 858 871,44	4 259 626,79
Mandats émis (f)	359 999,99	1 201 109,98	1 561 109,97
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	359 999,99	1 201 109,98	1 561 109,97
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 200 094,95	206 490,02	1 406 584,97
(h - d) Déficit			

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

12 -Adoption des comptes administratifs

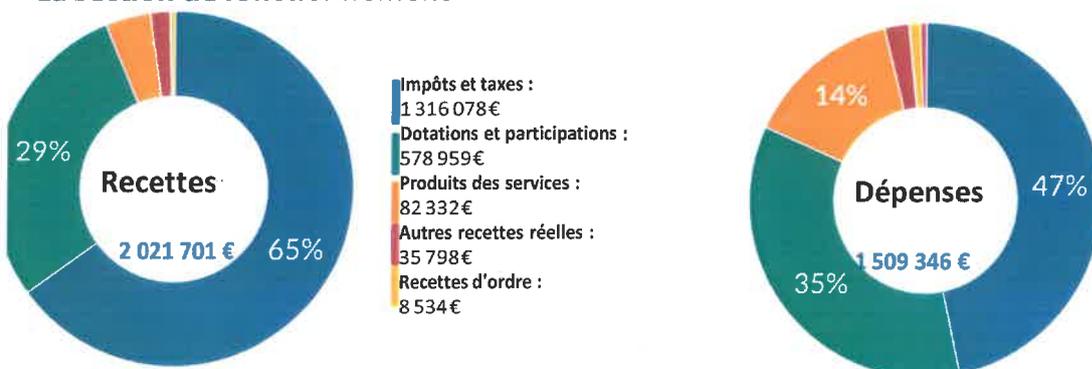
Le **Compte Administratif** constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée. Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

M. Le Maire demande s'il peut présenter les 3 comptes administratifs et que le conseil municipal votera les 3 budgets d'un coup et il laissera la place ensuite à M. Bernard ICHE premier adjoint qui les fera voter au conseil municipal.

A) Budget général-

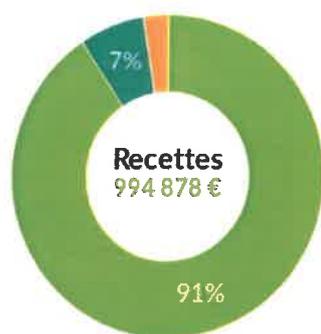
M. le Maire présente le budget sous forme de camembert car c'est plus ludique et intéressant.

La section de fonctionnement



La maîtrise du budget est un axe prioritaire. Cette année encore, malgré l'inflation et l'augmentation des dépenses énergétiques nous nous sommes efforcés de contenir nos dépenses courantes. Parallèlement et toujours sans aucune hausse de la fiscalité, nos recettes sont restées stables.

La section d'investissement



Dotations et subventions :
901 281 €
Autres recettes réelles :
67 380 €
Recettes d'ordre :
26 217 €



Dépenses d'équipement :
1 984 540 €
Remboursement du capital :
54 445 €
Dépenses d'ordre :
26 217 €

Durant cet exercice marqué par des dépenses importantes (fin des travaux du complexe sportif et culturel ; création du pôle médical) nous avons pu mobiliser un bon niveau de subventions. Parmi elles, celle apportée par l'Etat au titre de la Dotation des Territoires Ruraux ou encore celle de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée via le versement d'un fond de concours pour le pôle médical. Ces résultats sont très positifs malgré la conjoncture actuelle. Notre capacité de désendettement est de 6 ans ½. Et la commune arrive à sortir 457 910 € d'autofinancement. En 2023, La commune va faire une pause sur l'investissement pour relancer en 2024 et 2025 pour continuer les travaux annoncés.

B) Budget annexe du Campotel

M. le Maire présente le Budget du Campotel, nous avons uniquement une dépense de 2350€ (un gîte loué à l'année)

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Résultats
Réalisation de l'exercice 2022	0	2 350 €	2350 €
Reports de l'exercice 2021	0	21 041.17 €	21 041.17 €
Résultat cumulé			23 391.17 €
Section d'Investissement	Dépenses	Recettes	Résultats
Réalisation de l'exercice 2022	0	0 €	0 €
Reports de l'exercice 2021		245 028.24 €	245 028.24 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022			245.028.24 €
Résultat cumulé			268 419.41 €

C) Budget annexe du lotissement de marche Gay

M. le Maire présente le Budget du lotissement de Marche Gay.

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Résultats
Réalisation de l'exercice 2022	1 201 109.98 €	1 407 600 €	206 490.02 €
Reports de l'exercice 2021		50 511.09 €	50 511.09 €
Résultat cumulé			257 001.11 €
Section d'Investissement	Dépenses	Recettes	Résultats
Réalisation de l'exercice 2022	359 999.99 €	1 560 094.94 €	1 200 094.95 €
Reports de l'exercice 2021			0 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022			1 200 094.95 €
Résultat cumulé			1457 096.06 €

M. le Maire sort de la pièce pour laisser la présidence à son 1er adjoint M. Bernard ICHE qui fait procéder au vote des 3 comptes administratifs : **Adoption à l'unanimité.**

L3-Affectation des résultats de l'exercice 2022

Il appartient au Conseil municipal de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé, par une délibération spécifique. Conformément aux règles comptables en vigueur, un excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

A) Budget Général

Résultat de Fonctionnement au 31/12/2022	
Dépenses	1 509 346.95
Recettes	2 021 701.48
Résultat de fonctionnement	512 354.53
Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2021	868 178.66
Résultat de clôture de l'année 2022	1 380 533.19

Résultat d'Investissement au 31/12/2022	
Dépenses	2 065 203.05
Recettes	994 878.63
Résultat de Clôture de l'exercice 2022	-1 070 324.42
Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2021	1 113 173.37
Solde d'exécution positif (R001)	42 848.95

Affectation du Résultat de Fonctionnement	
Affectation à la Section d'Investissement (1068)	0 €
Excédent de fonctionnement reporté (R 002)	1 380 533.19 €

Suite à la suppression du budget du Campotel, ces résultats seront augmentés de la façon suivante :

Fonctionnement	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	1 380 533.19
Résultat de clôture du budget annexe du Campotel	23 391.17
Excédent de fonctionnement reporté (R 002)	1 403 924.36
Investissement	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	42 848.95
Résultat de clôture du budget annexe du Campotel	245 028.24
Excédent d'investissement porté (R 001)	287 877.19 €

B) Budget annexe du lotissement de marche GAY

Résultat de Fonctionnement au 31/12/2022	
Dépenses	1 201 109.48
Recettes	140 760
Résultat de fonctionnement 2022	206 490.02
Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2021	50 511.09
Résultat de clôture de l'année 2022	257 001.11

Résultat d'Investissement au 31/12/2022	
Dépenses	359 999.99
Recettes	1 560 094.94
Résultat de Clôture de l'exercice 2022	1 200 094.95
Résultat d'investissement reporté de l'année 2021	0
Solde d'exécution positif (R001)	1 200 094.95

Affectation du Résultat de Fonctionnement	
Affectation à la Section d'Investissement (1068)	0.00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R 002)	257 001.11 €

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

14-Vote des taux d'imposition pour l'année 2023

Comme La commune s'était engagé, nous allons tout faire pour ne pas augmenter les impôts. Si la taxe foncière augmente, c'est dû à la revalorisation de la valeur locative. (L'année dernière c'était 11%, cette année 7% de plus). La commune doit se prononcer comme chaque année, avant le 15 avril 2023 sur les taux d'imposition des taxes locales. Il est proposé aux membres du conseil de ne pas augmenter les taux et de voter les taux suivants :

Taux 2023		Pour mémoire moyenne départementale
Taxe foncière bâti	39.23 %	46.46 %
Taxe foncière non bâti	72.37 %	83.52%
Taxe d'habitation	16.25 %	29.49%

VI. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

15 - Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget général

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2023 du Budget Principal et précise que le vote s'effectue :

- Par chapitre.
- Sur la colonne « propositions nouvelles »

Les vues d'ensemble des Budgets Primitifs 2023 se présentent de la façon suivante :

BUDGET PRIMITIF 2023		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Chapitres	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 011	Charges à caractère général :	1 099 600.00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés-	944 500.00
Chapitre 014	Atténuation des produits	34 207.00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	279 553.95
Chapitre 66	Charges financières (intérêts d'emprunts)	17 000.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5 000.00
Chapitre 68	Dotations provisions semi budgétaires	21 000.00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	76 163.41
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	2 477 024.36
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 732 096.06
Chapitre 042 Opérations	d'ordre entre sections	9 000.00
Chapitre 043 O	pérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	5 218 120.42
	D 002 - Résultat reporté ou anticipé	
	TOTAL CUMULÉ	5 218 120.42
Recettes		
Chapitres	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 013	Atténuations de charges	0.00
Chapitre 70	Produits services, domaine et ventes diverses	64 000.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	1 067 100.00
Chapitre 74	Dotations et participations	467 000.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	2 167 096.06
Chapitre 76	Produits financiers	0.0
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0.00
Chapitre 78	Reprises provisions semi -budgétaires	0.00
	TOTAL DES RECETTES RELLES	3 765 196.06
Chapitre 042 O	pérations d'ordre entre sections	49 000.00

Chapitre 043 O	opérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		3 814 196.06
	Résultat anticipé reporté 2022 (002)	1 403 924.36
	TOTAL CUMULE	5 218 120.42
BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		
Chapitres/Opérations	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 010	Stocks	0.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	222 000.00
Chapitre 204 Subventions	Subventions d'Equipement versées	8534.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	632 600.00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours (hors opérations) Fin des travaux du pôle médical, parkings	1 029 836.59
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 195 096.06
Chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0.00
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	4 088 066.65
Chapitre 040 Opération	d'ordre de transfert entre sections	49 000.00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 137 066.65
	Résultat reporté 2022 (001)	0.00
	TOTAL CUMULE	4 137 066.65
Recettes		
Chapitres/Opérations	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 010	Stocks	0.00
Chapitre 13 Subventions	d'investissements(hors 138)	371 000.00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
Chapitre 204 Subventions	Subventions d'équipements versées	0.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0.00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00
	TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	371 000.00
Chapitre 10	Dotations Fonds divers Réserves	387 093.40
	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	0.00
Chapitre 138 Autres subventions	Autres subventions d'investissement non transférables	0.00
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	737 093.40
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 108 093.40
	Virement de la section de fonctionnement	2 732 096.06
	opérations d'ordre entre sections	9 000.00
	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 849 189.46
	R 001	287 877.19
	TOTAL CUMULE	4 137 066.65

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

16-Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget annexe du lotissement Marche GAY

C'est la dernière année également pour ce budget annexe car les derniers lots vont être vendus en mai/juin. Il n'y aura donc plus de mouvement sur ces comptes.

BUDGET PRIMITIF 2022		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Chapitres	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 011	Charges à caractère général	0.00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00
Chapitre 014	Atténuation des produits	0.00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 457 101.06
Chapitre 66	Charges financières	0.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	557 720.00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	100 000.00
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	2 114 821.06
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0.00
Chapitre 042 O	pérations d'ordre entre sections	0.00
Chapitre 043 O	pérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 114 821.06
	D 002 - Résultat reporté ou anticipé	0.00
	TOTAL CUMULÉ	2 114 821.06
Recettes		
Chapitres	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 013	Atténuations de charges	0.00
Chapitre 70	Produits services, domaine et ventes diverses	657 720.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	0.00
Chapitre 74	Dotations et participations	0.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5.00
Chapitre 76	Produits financiers	0.00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 200 094.95
Chapitre 042 O	pérations d'ordre entre sections	0.00
Chapitre 043 O	pérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 857 819.95
	Résultat anticipé reporté (002)	257 001.11
	TOTAL CUMULÉ	2 114 821.06
BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		
Chapitres/Opérations	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 010	Stocks	0.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
Chapitre 204 Subventions d'E	quipement versées	0.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0.00

Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0.00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200 094.95
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
Chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0.00
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	1 200 094.95
Chapitre 040 O	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 200 094.95
	Résultat reporté (001)	0.00
	TOTAL CUMULE	1 200 094.95
Recettes		
Chapitres/Opérations	Libellés	Propositions nouvelles
Chapitre 010	Stocks	0.00
Chapitre 13 Subventions	d'investissements (hors 138)	0.00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
Chapitre 204 Subventions	d'équipements versées	0.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0.00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00
	TOTAL RECETTES EQUIPEMENT	
Chapitre 10	Dotations Fonds divers Réserves /FCTVA	0.00
	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	0.00
Chapitre 138 Autres subventions	d'investissement non transférables	0.00
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0.00
Chapitre 040 O	Opérations d'ordre entre sections	0.00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0.00
	R 001Solde d'exécution reporté	1 200 094.95
	TOTAL CUMULE	1 200 094.95 €

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

17-Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023

Dans le cadre du budget 2023 le compte 6574 prévoit une somme pour l'attribution de subventions aux associations. Il y a lieu de voter pour l'année 2023 une subvention pour chacune des associations suivantes afin de les aider dans leur fonctionnement, après examen de leur situation. Mr le Maire propose d'allouer les subventions suivantes et de les voter à la fin .

Nelly SORLI prend la parole est demande le nombre d'adhérents de chaque association.

M. le Maire lui indique pour celle qui nous ont répondu, certain ne nous ont pas communiqué l'information malgré les avoir relancé.

	POUR MEMO (subvention 2022)	PROPOSITION 2023	Nbre D'adhérents
LES JEUNES SAPEURS POMPIERS flo-pi-po	500 €	500 €	Non communiqué
LES TROIS POMMES D'OR	1 500 €	1 500 €	245
LA PEINTURE SUR SOIE	500 €	500 €	11
CHATS LIBRES	600 €	600 €	50
CLUB DU NOBLE D'ART	500 €	500 €	61
COMITE POMEROLAIS DE LA FNACA	400 €	400 €	Non communiqué

FOYER RURAL	3 000 €	3 000 €	252
SI POMEROIS M'ETAIT CONTE	500 €	500 €	40
SYNDICAT DES CHASSEURS	700 €	700 €	Non communiqué
PETANQUE POMEROLAISE	700 €	700 €	100
TEMPOMEROLS	900 €	900 €	36
TENNIS CLUB POMEROLS-FLORENSAC	1 600 €	1 600 €	129
GENIUS LOCI	300 €	300 €	34
BADMINTON CLUB (nouvelle association)	300 €	500 €	34
APE		2900 €	
ELAN (domicile depuis peu sur Pomérols)		300 €	21
Z ACCRO CHANTS (nouvelle association)		300 €	9

Le Badminton s'était créée en septembre, nous leur avons donné 300 € pour commencer. Ils nous ont demandé une augmentation, M. le Maire propose de leur donner 500 €.

En ce qui concerne l'APE, jusqu'à présent, nous réglions directement les factures des manifestations. Nous proposons cette année de leur verser une subvention.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

Questions diverses :

- Travaux Parking église
- Maintien officiel de la Classe de Maternelle pour la rentrée 2023/2024 : 8 classes au total
- Permis de construire pour les panneaux photovoltaïques est déposé et les travaux devrait commencer fin 2023.

Mme Nelly SORLI pose la question suivante : « Pour la salle, est ce que nous récupérerons toute l'électricité ou une partie ? »

M. le Maire Lui répond : « Une partie mais c'est une location que nous allons percevoir qui couvrira une partie de la consommation du complexe en fonction des Kw produit. Nous allons percevoir environ 1500 €/an ».

- **Pharmacie** : M. le Maire a relancé une énième fois la pharmacie pour venir au pôle médical : Il n'a pas de réponse à ce jour de la nouvelle pharmacienne. Lors des derniers échanges, elle lui avait indiqué avoir beaucoup de dettes, M. le Maire lui a demandé d'aller le voir pour trouver une solution ensemble. M. le Maire est relancé par la parapharmacie. Sans réponse de sa part d'ici une semaine, nous prendrons rendez-vous avec le maître d'œuvre pour finir les travaux 'Sollicitations par les kinés pour augmenter leurs espaces.

Mme Nelly SORLI prend la parole et précise : « Qu'en tant qu' élu, nous aimerions bien que la pharmacie se déplace, pour les administrés c'est une avantage. ».

La séance est levée à 19h35

Céline CAPDIVILA
Secrétaire de séance

